Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 056-215601113-20260702-2026_07_11-DE

COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt-six, le 02 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2026

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LUCAS Eric, DEGRES Odile, BEGOT Jean François, PINEAU Catherine, GUIHO Jacques, GROLLEAU Emmanuel, MORICE Chantal, GUIBOURET Christine, LE BODO Sébastien, DANIEL Frédéric, LECLAIRE Pauline

Absent excusé : BON Marguerite, ALLAIN Fabrice

Pouvoir : Madame BON Marguerite donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations
Monsieur ALLAIN Fabrice donne pouvoir à Madame GAIN Sylvie pour toutes délibérations

Nombre de Conseillers en exercice..... 15
Nombre de Conseillers présents 13
Nombre de Conseillers votants 15

Secrétaire de séance : PINEAU Catherine

2026-07-11-Demande de subvention au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) : Acquisition d'un bâtiment modulaire pour l'amélioration des vestiaires des services techniques

Monsieur le Maire rappelle que la commune a engagé une réflexion visant à améliorer les conditions de travail des agents des services techniques.
Les locaux actuellement utilisés comme vestiaires ne répondent plus aux besoins du service. Ils sont devenus insuffisants au regard des effectifs et ne permettent plus d'offrir des conditions d'accueil et d'hygiène satisfaisantes. Afin d'améliorer les conditions de travail des agents et de respecter les exigences en matière d'hygiène, il est proposé d'acquérir un bâtiment modulaire comprenant des vestiaires, des sanitaires et une douche.
Le bâtiment sera implanté à proximité immédiate des locaux actuels des services techniques. Cette solution permettra de disposer rapidement d'un espace fonctionnel, tout en libérant les vestiaires existants en vue de leur future rénovation.
Afin d'accompagner cette opération, la commune souhaite solliciter une aide financière auprès du Département du Morbihan dans le cadre du Programme de Solidarité Territoriale (PST).
Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant HT
Acquisition d'un bâtiment modulaire	38 593,28 €
Total des dépenses HT	**38 593,28 €**

Recettes	• Montant
Département du Morbihan – PST	• 11 577,98 €
Autofinancement communal	• 27 015,30
Total des recettes	• **38 593,28 €**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Considérant la nécessité d'améliorer les conditions de travail et les conditions d'hygiène des agents des services techniques ;
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- de solliciter une subvention auprès du Département du Morbihan au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'instruction et à la réalisation de ce dossier de demande de subvention.

Pour extrait certifié conforme,
A Limerzel, le 03 juillet 2026
Le Maire,
Serge LUBERT

MAIRIE DE LIMERZEL